

Québec
L'Île-Perrot
M.R.C. de Vaudreuil-Soulanges

AVIS PUBLIC

*Demande de dérogation mineure
Futur immeuble - 2^{ième} avenue
(Partie du lot 1 577 923)*

PRENEZ AVIS que le conseil municipal doit statuer sur une demande de dérogation mineure aux règlements d'urbanisme lors de la séance ordinaire du conseil du 10 mai 2011, à 19 h 30, au 110, boulevard Perrot, à L'Île-Perrot.

L'immeuble faisant l'objet de la demande est situé sur une partie du lot 1 577 923.

La dérogation mineure contenue à la demande est la suivante :

- Réduire la marge avant de l'une des futures habitations jumelées à 5 mètres au lieu de 6 mètres.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de ladite séance.

L'Île-Perrot, le 21 avril 2011

André Morin, ing. M.A.P.
Greffier adjoint